CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

14 Victor Cousin

Déjeuner - Semaine du 11-11-2024 au 15-11-2024	Goûter 100%
Lun.	
--- Férié ---	
Mar.	
Salade d'endives[1 8 9 10 11 12]	
Poule basquaise[1 8 9 10 11 12]	
Haricots verts au beurre[1 7 8 9 10 11]	
Camembert AOP[7]	
Riz au lait[7]	
Mer.	
Choux fleurs vinaigrette ciboulette[1 8 9 10 11]	Cake vanille[1 3 7]
Cari d'oeufs[1 3 8 9 10 11 12]	Yaourt brassé nature sucré[7]
Spaghettis au beurre[1 7]	
Comté AOP[7]	
Clémentines	
Jeu.	
Achard de légumes**[1 8 9 10 11 12]	
Saucisse de porc *(Boulettes de flageolets AB)*[1 8 9 10]	
Purée de lentilles corail[1 7 8 9 10 11 12]	
Brie AOP[7]	
Pomme cuite	
Ven.	
Salade de radis[1 8 9 10 11]	
Filet de colin au four citron[1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 14]	
Pommes de terre grenaille[1 7 8 9 10 11]	
Fourme des Monts Yssingelais[7]	
Poire	

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]